



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E11876

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2026

ÉDITÉ LE

29/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2000

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/04/2012
300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2000B01871

Siret : 906 180 096 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3422662

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5137236204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5137236204

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : ENTREPRISE MARIE ET COMPAGNIE

6 RUE DU MARAIS
REMILLY SUR LOZON
50570 REMILLY LES MARAIS

Téléphone : 02 33 77 10 00

Fax : 02 33 77 10 05

Portable : 0676287382

Site Internet :

E-mail : gestion@marie-et-cie.com

Responsabilité légale :

ETUDES COMMERCIALISATION INNOVATION (339 651 606) / MARIE JULIEN
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 60

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/11/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	07/11/2024
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	07/11/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	11/12/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	07/11/2024
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/12/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.